

# Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



# RIGES

**ISSN: 2521-2125**

**Numéro 8**

**Juin 2020**



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

## ADMINISTRATION DE LA REVUE

### *Direction*

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

### *Secrétariat de rédaction*

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Assistant à l'UAO

### *Comité scientifique*

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **AKIBODÉ** Koffi Ayéchoro†, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY** Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, UL (Togo)

## **EDITORIAL**

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les rapports entre les sociétés et le milieu naturel, la production agricole, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et urbaines, l'accès à l'eau potable, le développement territorial et les questions sanitaires ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction**

**KOUASSI Konan**

## **COMITE DE LECTURE**

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

## Sommaire

<p><b>GANOTA Boniface, TOUMBA Tizi</b></p> <p><i>Emondage et extinction des épineux dans les zones de culture : le cas des peuplements naturels à <i>Faidherbia albida</i> et <i>Balanites egyptiaca</i> dans les villages du sud-est du bassin versant de Mayo Sorawel (Nord-Cameroun)</i></p>	7
<p><b>TOKO Mouhamadou Inoussa</b></p> <p><i>Phytoécologie du groupement à <i>Pterocarpus erinaceus</i> et <i>Isoberlinia doka</i> des forêts claires de la Forêt classée des Monts Kouffé et sa périphérie sud au Bénin</i></p>	26
<p><b>N'GUESSAN Kouassi Fulgence</b></p> <p><i>Evolution de l'occupation du sol dans la sous-prefecture de Bondoukou (nord-est de la Côte d'Ivoire)</i></p>	42
<p><b>Daniel SAIDOU BOGNO, Félix MBÉLÉ ABBO,</b></p> <p><i>Coupe anarchique de bois et problématique de la gestion durable des ressources ligneuses à la périphérie ouest du parc national de la Bénoué (Nord-Cameroun)</i></p>	61
<p><b>HOUEHOUNHA Anatole, GBESSO Gbodja Houéhanou François, GBESSO Florence Koussi, TENTE Agossou Hugues Brice</b></p> <p><i>Importance de l'usage thérapeutique de <i>xylopiya aethiopica</i> (dunal) a. Rich (annonaceae) pour les communautés locales de la commune de Covè (Bénin)</i></p>	81
<p><b>BOUSSARI Farydh Ayinla Abiola, Sylvestre CHAFFRA, Toussaint Olou LOUGBEGNON</b></p> <p><i>Formes d'usages des termitières épigées par les populations locales dans le Bénin méridional (Sud de la dépression de la Lama)</i></p>	102
<p><b>Hermann Dimon AWO, imin DJONDO, Toussaint Olou LOUGBEGNON, Brice TENTE</b></p> <p><i>Trichechus senegalensisen Afrique : les enjeux socio-culturels et écologiques d'une espèce menacée</i></p>	122
<p><b>Mamadou AIDARA, Sidia Diaouma BADIANE</b></p> <p><i>Etude exploratoire des effets de l'exploitation artisanale de l'or sur le paysage forestier dans la Commune de Khossanto (Sénégal).</i></p>	141

<b>TOUSSOUMNA Eric, KOSSOUMNA LIBA'A Natali, Natali KOSSOUMNA LIBA'A</b>	161
<i>L'effort de pêche : une condition pour la résilience des pêcheurs sur l'île de Yabai dans le lac de Maga au Cameroun</i>	
<b>Ibrahima Faye DIOUF, Momar DIONGUE, Mamadou Bouna TIMERA</b>	176
<i>L'agro-écologie dans la zone des Niayes : expériences d'une transition dans les communes de Diender Guedj et de Kayar (Sénégal)</i>	
<b>ALASSANE Abdourazakou</b>	193
<i>Rites traditionnels chez les Moba et leurs impacts sur la végétation à l'ouest de la région des savanes au Nord-Togo</i>	
<b>SISSOKO Sounko, MARIKO Seydou</b>	208
<i>Analyse de la production Agricole dans le Cercle de Kati au Mali</i>	
<b>Songoumon SILWAY, Kouassi Paul ANOH</b>	223
<i>Analyse des « conditions de pauvreté » dans les exploitations agricoles familiales du département de Korhogo</i>	
<b>AGUIA-DAHO Jacques Evrard Charles, GBENOU Pascal, NATTA M'PO Kouagou Angelo,</b>	246
<i>Production de l'igname dans la commune de Natitingou au Bénin : pratiques culturelles versus pratiques sociales</i>	
<b>KAKOU Yao Sylvain Charles, YEO Napari Elisée, SEKONGO Largaton Guénolé</b>	260
<i>Contribution du débarcadère à l'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs de la pêche artisanale de Locodjoro (commune d'Attécoubé, Abidjan-Côte d'Ivoire)</i>	
<b>COULIBALY Aboubakar, KASSI Kadjo Jean Claude, VEI Kpan Noël</b>	275
<i>Impacts socio-économiques des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable à Korhogo</i>	
<b>Trotsky MEL, BOLOU Gbitry Abel, GOUAMENE Didier-Charles</b>	292
<i>Le barrage hydroélectrique de Kossou : cinquante ans après, quelle contribution à la modernisation de la localité de Kossou (centre de la côte d'ivoire) ?</i>	

<b>ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel</b>	309
<i>Atouts et contraintes du site de la ville d'Adzopé au sud-est de la Côte d'Ivoire</i>	
<b>EBIAN Jean Paul Enoh Koffi, ESSAN Kodia Valentin, ALOKO-N'GUESSAN Jérôme</b>	325
<i>Dynamique démographique et recomposition socio-spatiale dans la commune de Cocody</i>	
<b>Daniel Valérie BASKA TOUSSIA</b>	347
<i>Epidémiologie spatiale des maladies tropicales négligées (lèpre, schistosomiase, filariose lymphatique, vers intestinaux) en milieu sahélien : cas de Maroua (Extrême-Nord, Cameroun)</i>	
<b>ANDIH Kacou Firmin Randos</b>	371
<i>Analyse prospective de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2050</i>	
<b>KOUASSI N'guessan Gilbert</b>	396
<i>Hévéaculture et disponibilité alimentaire dans la commune de Dabou</i>	

## **LE BARRAGE HYDROELECTRIQUE DE KOSSOU : CINQUANTE ANS APRES, QUELLE CONTRIBUTION A LA MODERNISATION DE LA LOCALITE DE KOSSOU (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) ?**

**Trotsky MEL**, Maître-Assistant, Université Jean-Lorougnon GUEDE, Daloa, Côte d'Ivoire

Email : [Eg.MBada@gmail.com](mailto:Eg.MBada@gmail.com)

**BOLOU Gbitry Abel**, Maître-Assistant, Université Jean-Lorougnon GUEDE, Daloa, Côte d'Ivoire

Email : [gbitry2007@yahoo.fr](mailto:gbitry2007@yahoo.fr)

**GOUAMENE Didier-Charles**, Maître-Assistant, Université Jean-Lorougnon GUEDE, Daloa, Côte d'Ivoire

Email : [gouam\\_didier@yahoo.fr](mailto:gouam_didier@yahoo.fr)

### **Résumé**

La construction de barrages hydroélectriques fut un pan de l'aménagement du territoire ivoirien. Leurs effets induits devraient participer à moderniser les localités environnantes. Or à Kossou, localité qui abrite le barrage du même nom, la réalité est tout autre. Cela pose le problème du faible impact du barrage de Kossou sur ladite localité. L'étude a pour objectif d'évaluer les effets du barrage sur la modernisation de Kossou. La documentation a porté sur les grands projets de développement et leurs impacts. Par ailleurs, une enquête de terrain à travers des entretiens et un questionnaire a été menée. Les résultats montrent que l'habitat de Kossou reste immuable, l'activité économique initialement agricole est maintenant dominée par l'orpaillage (52,50%), et les édifices à usage collectif sont désuets. L'étude conclut que le retard de modernisation de Kossou est moins imputable à la présence du barrage, mais plus à l'attitude "biberonniste" de sa population et au délaissement des autorités.

**Mots clés** : barrage hydroélectrique, aménagement du territoire, contribution, modernisation, localité de Kossou, Côte d'Ivoire

### **Abstract**

The construction of hydroelectric dams was part of the development of the Ivorian territory. Their induced effects wish to participate in modernizing environmental localities. Or in Kossou, locality which shelters the dam of the same name, the reality is quite different. This poses the problem of the low impact of the Kossou dam on said locality. The study aims to assess the effects of the dam on the modernization of Kossou. The documentation to be carried out on major development projects and their impacts. In addition, a field survey through interviews and a questionnaire was conducted. The results show that Kossou's habitat remains unchanged, economic

activity in agriculture is now dominated by gold panning (52.50%), and buildings for collective use are obsolete. The study presented that the delay in modernizing Kossou is less due to the presence of the dam, but more to the "bottle-feeding" attitude of the population and the neglect of the authorities.

**Keywords:** Hydroelectric dam, land use planning, contribution, modernization, locality of Kossou, Côte d'Ivoire

## **Introduction**

Au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, 800 000 barrages ont été construits dans le monde, dont 52 000 considérés comme des grands barrages. L'énergie hydroélectrique est à l'origine de 20% de l'électricité utilisée sur la planète (B. CHOCAT, 2004, p. 5). Plus qu'un besoin en électricité, le défi au cours de ce XXI<sup>ème</sup> siècle est de concilier la relation entre planification et gestion de l'impact des barrages hydroélectriques sur les communautés locales (T.V. NGUYEN, 2015, p. 5). Ces réalités indiquent que la problématique des barrages est une question de société, car elle a un impact direct sur celle-ci. De même, en Côte d'Ivoire, l'une des priorités majeures de la politique d'aménagement du territoire de l'Etat post-indépendant était l'accès des populations rurales et urbaines à l'électricité (A.A. HAUHOUOT, 2002, p. 161-162). L'exploitation des ressources hydrauliques fort mieux distribuées à travers tout le pays était l'option à cette période (Ministère des Travaux publics, des Transports, de la Construction et de l'Urbanisme(MTPTCU), 1980, p. 170). Car, la production d'énergie et d'eau potable est devenue des prérequis nécessaires au développement de l'industrialisation et de l'urbanisation (T.V. NGUYEN, 2015, p.13). Ainsi, après les prospections entreprises dès 1960 sur les différents cours d'eau du pays par Energie de France (EDF), le site de Kossou a été retenu pour accueillir un barrage hydroélectrique sur le fleuve Bandama. La construction de l'édifice débuta le 14 novembre 1969 et son inauguration officielle eu lieu le 18 octobre 1972 (V. LASSAILLY-JACOB, 1982, p.45). Cependant, sa mise en eau a provoqué une inondation de ses espaces environnants. En termes de dégâts, il y a eu 200 villages noyés, 84 700 ha de surfaces agricoles inondées, 20 000 ha de plantations perdues, 100 000 personnes chassées par les eaux, 75 000 personnes à reloger. Pour compenser les pertes économiques estimées à 1 milliard 750 millions et le choc subi par les populations, le Gouvernement ivoirien a initié un projet de développement intégré dans la région sous la conduite de l'Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama (AVB) (A.A. HAUHOUOT, 2002, p. 188). A propos, selon E. LAMBIN (2004, p. 312), « L'expérience montre qu'une prise en compte des effets environnementaux des barrages dès la conception du projet peut maximiser les effets positifs et minimiser les effets négatifs tant sur l'environnement que sur les populations voisines. » Ainsi, représentant l'Etat ivoirien dans le projet, l'intervention de l'AVB portait sur deux principaux axes : aménager les eaux de la vallée du Bandama et élaborer une stratégie de développement régionale. Dans ce

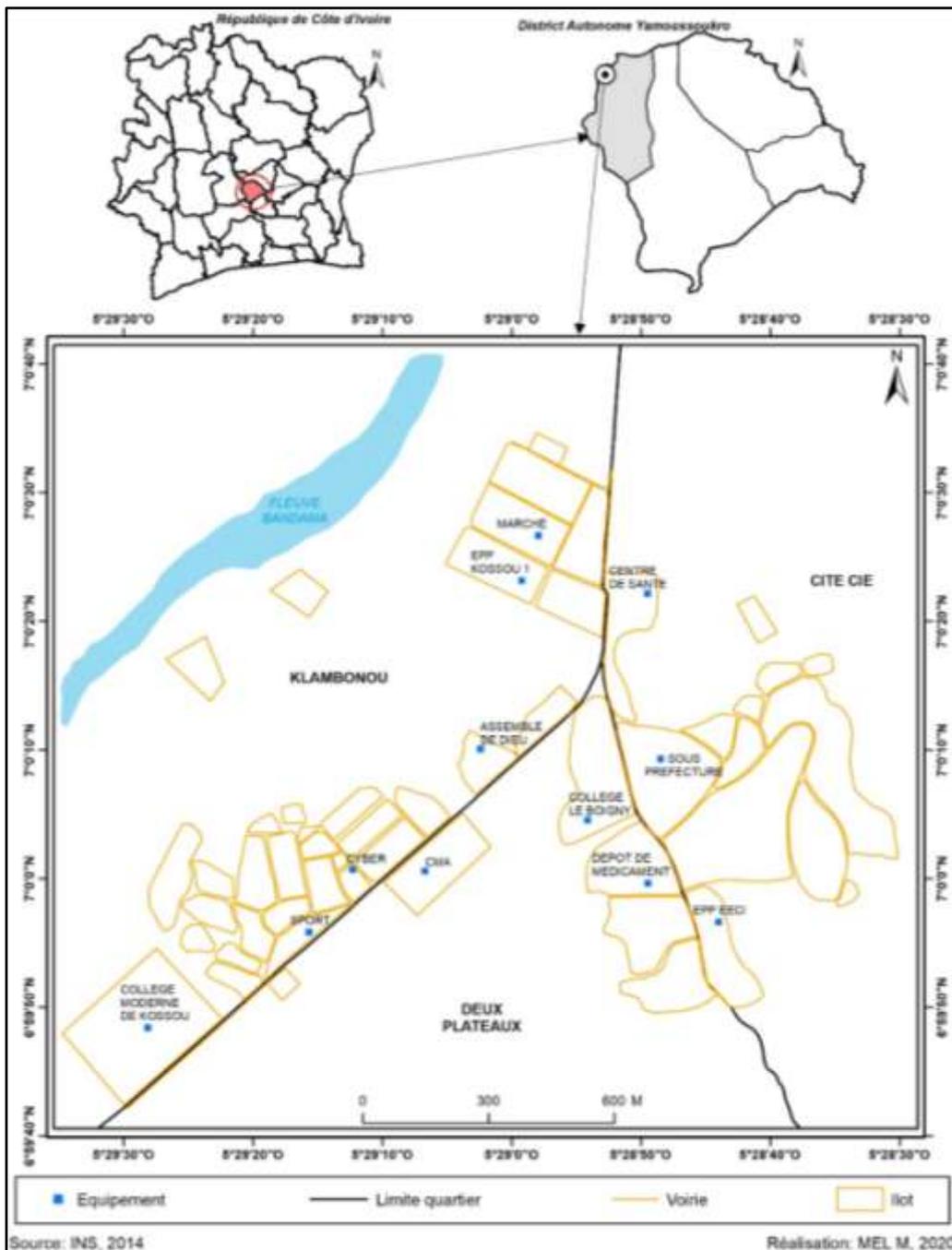
cadre, des négociations sont engagées entre les pouvoirs publics et les populations pour réparer les préjudices subis (A.A. HAUHOUOT 2002, p. 189). Au vu des premières réalisations pour la construction et l'exploitation du barrage, Kossou sur les terres duquel est implanté l'ouvrage pouvait nourrir de grands espoirs quant à son essor. Ces réalisations, palpables et prometteuses, étaient en grande partie portées par la société d'Etat Energie Electrique de Côte d'Ivoire (EECI), exploitante du barrage. Cependant, avec sa privatisation le 24 août 1990 et remplacée par la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE), la donne a radicalement changé. Les appuis de la CIE au village se raréfient. La mutation vers une prospérité espérée par Kossou n'a pas eu lieu. Comment comprendre que la présence d'un tel ouvrage sur ses terres n'induit pas sa modernisation ? Cette réflexion se propose d'en expliquer les fondements. Le sujet pose ainsi comme problème le faible impact du barrage de Kossou sur la localité. L'objectif général de l'étude est d'évaluer la contribution du barrage de Kossou à la modernisation de ladite localité. Spécifiquement, il est question d'évaluer l'état de l'habitat de Kossou, d'identifier les activités économiques qui s'y pratiquent, d'évaluer l'état des infrastructures et des équipements sociocommunautaires. L'hypothèse émise est que le retard de modernisation de Kossou est essentiellement imputable à la faible portée du barrage sur la localité.

## **1- Matériels et Méthode**

### ***1.1. Zone de l'étude***

Kossou est situé au Centre de la Côte d'Ivoire, dans le District Autonome de Yamoussoukro. Composé de trois quartiers (Cité CIE au Sud-Est, Krambonou au Nord-Est et Deux Plateaux au Nord-Ouest), il est limité au Sud par le village de Allah-Yaokro, à l'Ouest et au Nord-Ouest par la sous-préfecture de Begressou, au Nord et Nord-Est par le village de Molonou, et à l'Est par le village de Bocabo. Le village de Kossou a été érigé en chef-lieu de sous-préfecture le 6 octobre 2005 par le Décret N° 2005-315. Ouvert officiellement le 12 mars 2007, ce chef-lieu de sous-préfecture est distant de 16 km de la Nationale A6 (Yamoussoukro-Bouaflé) à partir du village de Toumbokro et de 40 km de Yamoussoukro. La distance reliant Kossou au barrage hydroélectrique est de 5 km. La carte 1 présente le chef-lieu de sous-préfecture de Kossou dans l'ensemble du territoire ivoirien et du District Autonome de Yamoussoukro.

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude



Kossou est situé en forêt mésophile, en-dessous de la zone de contact forêt-savane, au climat tropical humide à deux saisons pluvieuses (une petite de mars à mai, une grande de juin à octobre) alternant avec deux saisons sèches (une grande de novembre à mars et une petite de juillet à août). Les précipitations oscillent entre 905 mm et 1 897 mm, quand les températures vont de 14 à 33°C. La population autochtone baoulé est diluée essentiellement par les immigrants pêcheurs maliens et orpailleurs clandestins burkinabé. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 (RGPH-2014) réalisé par l'Institut National de la Statistique (INS) y a dénombré 3 843 âmes. Cette population est majoritairement rurale avec la

domination de l'orpaillage qui remplace de plus en plus l'agriculture pratiquée autrefois.

### **1.2. Matériels**

Pour le terrain, les cartes topographiques de l'ensemble sous-préfectoral et du chef-lieu au 1/5000 et un GPS (Global Positionning System) Garmin 62 ont été utiles pour l'enregistrement des coordonnées géographiques. De même, une carte satellitaire fournie par l'INS a été nécessaire pour les données spatiales. Les données démographiques sont issues du RGPH-2014.

### **1.3. Méthode de collecte des données**

La conduite de l'exercice a nécessité le recours à la documentation et à l'investigation de terrain. La phase « Documentation » a consisté à consulter des ouvrages généraux et des travaux scientifiques. Ceux-ci sont relatifs aux grands projets de développement initiés par la Côte d'Ivoire au lendemain de son Indépendance afin d'assurer l'équilibre territorial de son développement. Les objectifs de ces politiques, les espaces concernés, les moyens engagés, et leur bilan ont été notés. L'investigation de terrain a consisté, d'une part, à visiter l'espace de l'étude afin d'observer les mutations opérées, et d'autre part, à échanger avec des personnes ressources et des habitants de la localité de Kossou. Au nombre de douze (12), ces personnes ressources sont : le sous-préfet, le chef de village, le directeur du barrage, un responsable de la direction technique et des moyens généraux du District Autonome de Yamoussoukro, les responsables des quatre établissements scolaires (l'Ecole Primaire Publique CIE (EPP CIE), les deux écoles du Groupe Scolaire Krambonou, le collège moderne), le directeur de l'hôpital, le chef du poste d'élevage et des ressources halieutiques de Kossou, le chef du service agriculture, le chef de secteur de la Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (SODECI). L'entretien avec le sous-préfet a permis de connaître l'existence ou non d'une politique étatique de développement pour Kossou. Avec le chef de village, les attentes des populations vis-à-vis des autorités étatiques et du barrage ont été identifiées. Aussi, les réponses de ces autorités à leurs préoccupations ont-elles été notées. Les retombées dont bénéficie Kossou de la part du barrage ont meublé l'entretien avec le directeur du barrage. La direction technique et des moyens généraux du District a donné la vision de sa structure sur le développement de Kossou. Les entretiens avec les responsables de l'éducation, de la santé, de la pêche, de l'agriculture et de l'eau potable ont permis d'appréhender le degré d'appropriation des politiques qu'ils conduisent par les populations de Kossou. Avec les populations, leur implication, singulièrement celle des autochtones, dans les actions de développement de Kossou a été abordée. L'échantillon utilisé représente 4% des 3 843 habitants de ce chef-lieu de sous-préfecture. Le nombre de 153,72 personnes obtenu a été arrondi à 160 enquêtés considérés comme représentatifs de l'ensemble de la localité. Ceux-ci ont été choisis

par l'approche par jugement et ont été interrogés à l'aide d'un questionnaire. Le tableau 1 synthétise les critères de choix des enquêtés.

**Tableau 1 : Choix de l'échantillon des enquêtés**

Critères	Origine	Age	Sexe
Echantillon	80 autochtones	40 de 0 à 28 ans	20 hommes
			20 femmes
		40 de 29 ans et +	20 hommes
			20 femmes
	80 étrangers (allochtones et allogènes)	40 de 0 à 28 ans	20 hommes
			20 femmes
40 de 29 ans et +		20 hommes	
		20 femmes	
Total	160	160	160

Source : Nos enquêtes de terrain, septembre 2018

## 2. Résultats

### 2.1. Un habitat quasiment statique, hérité de l'installation du barrage

La localité de Kossou est composée de trois quartiers, eux-mêmes caractéristiques de trois types d'habitats. Ce sont l'habitat moyen standing à la Cité, l'habitat social aux Deux Plateaux et l'habitat précaire à Krambonou (tableau 2).

**Tableau 2 : Types d'habitats à Kossou**

Quartier	Date de réalisation	Nombre de logements	Type d'habitats		Caractéristiques
			Initialement	Actuellement	
Cité	1971	152	Haut standing	Moyen standing	Commodités initiales modernes (bitume, piscine, boîte de nuit) en désuétude Partie CIE : faciès en bon état Partie Etat : faciès défraîchi
Deux Plateaux	1982	36	Social (moyen)	Social dégradé	Dégradation des "25 logements" Niveau très moyen des maisons privées
Krambonou	1969	84	Temporaire	Précarisé	Fortement dégradé et précarisé : absence de sanitaires privés, écoulement apparent des eaux usées, absence quasi-totale d'entretien

Source : Nos enquêtes de terrain, septembre 2018

Le nombre de logements à Kossou (272) est de loin très insuffisant face à une population de 3 843 habitants. De plus, cet habitat est dégradé pour les uns, voire précarisé pour les autres. A cela s'ajoute la persistance des inégalités face à l'accès à un habitat décent.

Ainsi, l'habitat de la Cité était à l'origine destiné aux cadres de l'EECI (actuelle CIE) chargés de l'exploitation du barrage. A la construction, les logements étaient d'un haut standing rivalisant avec celui des quartiers huppés d'Abidjan. A la suite de la privatisation de l'EECI en 1990, il est procédé au partage de son patrimoine immobilier. Sur les 152 appartements, le nouveau concessionnaire, la CIE, obtient 72 appartements et l'Etat 80 appartements. Aujourd'hui, les appartements sont en état de décrépitude avancée. Sur les 30 enquêtés de ce quartier qui sont tous allochtones, 40% avouent la discrimination pratiquée par la CIE qui ne s'occupe que des habitations occupées par ses agents. A l'opposé, 60% pensent que certains occupants accordent peu d'intérêt à leur cadre de vie. L'observation de l'habitat montre une différence nette entre ceux occupés par la CIE et ceux des fonctionnaires et agents de l'Etat.

L'habitat social dégradé des Deux Plateaux était initialement de type moyen standing. A l'origine, 25 logements construits en 1982 constituaient ce quartier. C'était l'œuvre d'un opérateur économique nommé DOLLAR chargé de réaliser le forage devant alimenter "La Marina" ou "La Paillote", le site de repos présidentiel dans le voisinage du lac. Ils étaient destinés à ses ouvriers. Par la suite, ce quartier s'est agrandi avec la construction de 11 logements, soit un total de 36 logements. La plupart des étrangers enquêtés (55%) dont 29% d'allochtones et 26% d'allogènes s'y trouvent, ainsi que le ¼ des fonctionnaires et agents de l'Etat n'ayant pas eu de logements à la Cité. Cet habitat social est actuellement dégradé.

Quant à Krambonou, il est composé d'un habitat temporaire qui s'est fortement précarisé. Ce sont 12 bâtiments en bandes de sept pièces chacun, soit 84 pièces. Cet habitat construit en 1969 est qualifié de temporaire parce qu'il était destiné aux ouvriers ayant participé à la construction du barrage. Par la suite, il a été annexé par les populations autochtones. Grands-parents, parents, enfants et petits-enfants y sont entassés. L'aspect qu'il présente est désolant car très précarisé, sans commodités sanitaires, avec une mauvaise gestion des eaux usées ainsi qu'une absence d'adduction en eau potable, des branchements anarchiques d'eau et d'électricité (photo 1).

**Photo 1 : La cité ouvrière de Kossou**

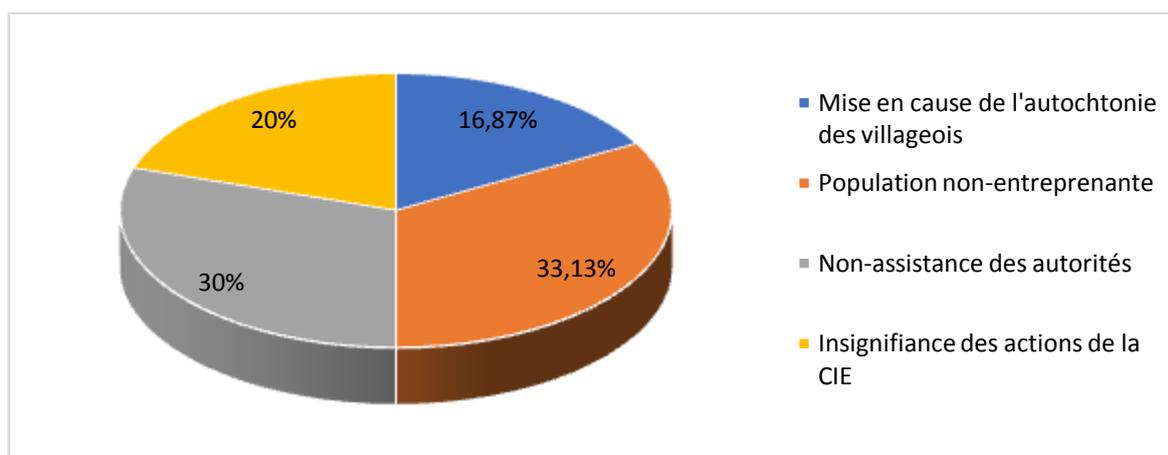


*Cliché : Auteurs, septembre 2018*

Le cliché montre un habitat dégradé avec un environnement précarisé. L'absence de cuisine dans ces maisons est rattrapée par des cuisines de fortunes faites en bois, vieilles tôles et sachets noirs. Cet habitat qui devrait être rasé après la construction du barrage ne l'a pas été parce qu'annexé par les autochtones. Les autochtones soutiennent en effet que promesse leur a été faite en tant qu'originaires et propriétaires du site de Kossou par l'Etat ivoirien de leur construire un nouveau village moderne s'ils acceptaient de le déguerpir pour permettre la construction de l'ouvrage ; demande à laquelle ils ont accédé. Cependant, l'Etat n'a pas honoré son engagement. C'est ainsi qu'ils sont revenus sur leur site initial et ont annexé la cité ouvrière.

L'habitat de Kossou, en plus d'être ségrégué, est immuable. Les nouvelles constructions sont rares. Seulement 7 modestes habitations ont été construites aux Deux Plateaux. Pour cerner ce retard, les avis des populations ont été recueillis (figure 1).

**Figure 1 : Les raisons du retard de Kossou selon les enquêtés**



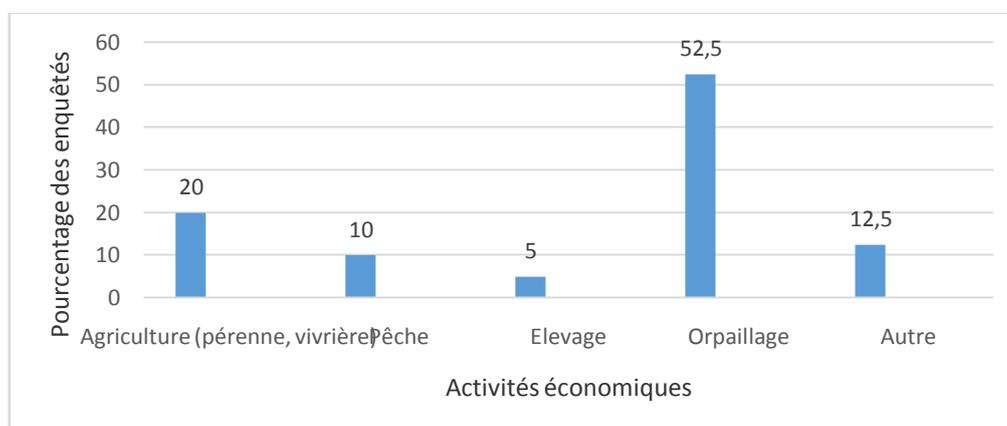
Source : Nos enquêtes de terrain, septembre 2018

Les raisons de la léthargie de Kossou sont respectivement l'accusation de population non-entrepreneuse (33,13%), le déni du statut d'originaires aux autochtones (16,87%), la non-assistance des autorités (30%) et l'insignifiante des actions du barrage (20%). La raison qui prédomine est donc celle accusant les autochtones d'être non-entrepreneuses, réfutant la thèse de la promesse non-tenue par l'Etat d'un nouveau village. Ils qualifient de "biberonniste" l'attitude de ceux-ci, attendant que tout leur tombe du ciel, même s'ils reconnaissent le manque de cadres dans ce village. Certains villageois avancent la phobie de la sorcellerie.

## 2.2. Une économie dominée par l'orpaillage clandestin

A Kossou, les résultats de l'enquête montrent que les activités économiques se répartissent entre l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'orpaillage clandestin et le commerce. Leur répartition d'ensemble à travers la figure 2 indique que l'orpaillage clandestin représente (52,50%), suivi de l'agriculture (20%), la pêche (12,50%), l'élevage (10%) et autres (5%).

**Figure 2 : Répartition de la population selon les activités économiques en 2018**



Source : Nos enquêtes de terrain, septembre 2018

Aussi, les raisons de la prédominance de l'orpaillage clandestin à Kossou, zone où sont pratiquées traditionnellement l'agriculture et la pêche, s'apprécient-elles à travers le tableau 2.

**Tableau 2 : Motifs de la domination de l'orpaillage à Kossou**

Motifs de la domination de l'orpaillage	Proportions (%)
Occupation des terres par les eaux du barrage	32,50
Echec de la reconversion économique	8,75
Rapidité des gains dans l'orpaillage	48,75
Vieillessement des plantations	10,00

Source : Nos enquêtes de terrain, septembre 2018

Comme l'indique le tableau 2, quatre raisons sont avancées par les populations enquêtées quant à la forte implantation de l'orpaillage à Kossou. Il s'agit de la rapidité des gains dans l'orpaillage (48,75 %) ; l'occupation des terres par les eaux du barrage (32,50 %) ; le vieillissement des plantations (10 %) et l'échec de la reconversion (8,75%) économique. La prééminence de l'orpaillage clandestin dans l'économie de Kossou est perçue comme la course à un enrichissement rapide qui dégrade son paysage (photo 2).

**Photo 2 : L'orpaillage à Kossou**



Cliché : Auteurs, septembre 2018

Cette photo est illustrative de l'activité des orpailleurs par l'exploitation des berges du lac, creusant des trous à la recherche de minerais. L'activité mobilise des jeunes avec des outils d'extraction rudimentaires. De telles pratiques, à la longue, fragilisent l'écosystème. En outre, la course effrénée au gain rapide dénote de l'échec des effets d'innovations que devraient produire la proximité du barrage.

### **2.3. Des infrastructures et des équipements sociocommunautaires en déliquescence**

#### **2.3.1. Des voies de communication non connectées et dégradées**

Il est observé à Kossou 3 types de voies de communication : une route principale, des rues et des pistes. La route principale est la voie d'entrée à Kousso. Bitumée entre 1971 et 1972, elle s'étend sur une distance de 16 Km. Aujourd'hui, du fait de l'absence d'entretien, la voie est dégradée par endroit (photo 3).

**Photo 3 : Partie dégradée de la voie Toumbokro-Kossou**



*Cliché : Auteurs, septembre 2018*

Comme l'indique la photographie, la route reliant le village de Toumbokro à Kossou est dégradée. Les rues s'observent dans le quartier Cité. Se présentant en réseaux maillés et initialement goudronnées, le bitume a aujourd'hui disparu. Les pistes, elles, se notent dans les quartiers Krambonou et Deux Plateaux. En terre et fortement dégradées, elles sont impraticables par les véhicules à plusieurs endroits. En outre, il est observé une absence totale de liaisons entre les voies de communication. Dans l'ensemble, le mauvais état des routes, l'inexistence de connectivité du réseau routier freine la dynamique de Kossou.

#### **2.3.2. Des équipements socio-collectifs et des services en nombres limités**

##### **- Des équipements d'éducation et de santé limités et désuets**

Les édifices collectifs de Kossou sont des secteurs éducation-formation et santé (tableau 3).

**Tableau 3 : Les équipements socio-éducatifs et de santé de Kossou**

Secteur	Équipement	Année de construction	Localisation (quartier)	État
Éducation-Formation	EPP CIE	1983	Cité	Moyennement dégradé
	Groupe Scolaire Krambonou	1970	Krambonou	Fortement dégradé
	Jardin d'enfants de l'EPP CIE	1988	Cité	Dégradé, manque d'équipement
	Jardin d'enfants du Groupe Scolaire Krambonou	2015	Krambonou	Fermé
	Collège Moderne	2007	Deux Plateaux	Bon état, manque d'équipements
	Collège privé le Boigny	2016	Cité	Occupe une partie des locaux de l'ex-Centre de Formation à la Menuiserie
	Centre de Formation à la Menuiserie	1978	Cité	Fermé
Santé	Centre de Santé Urbain (CSU)	1969	Cité	Dégradé, manque d'équipements, absence d'électricité
	Infirmierie	1983	Cité	Dégradé
	Dépôt pharmaceutique	1975	Cité	Manque de médicaments

Source : Nos enquêtes de terrain, septembre 2018

Le tableau présente les équipements éducatifs et sanitaires à Kossou. Les équipements éducatifs se composent de 2 établissements préscolaires dont un actuellement fermé, d'une école primaire, d'un groupe scolaire, de deux établissements du secondaire et d'un Centre de Formation à la menuiserie actuellement fermé. Pour l'essentiel, les équipements datent des décennies 1970 et 1980, en dehors du collège moderne qui date de 2007 et du collège privé « le Boigny » qui squatte depuis 2016 une partie des locaux de l'ex-Centre de Formation à la menuiserie. Autrefois bien entretenus par l'EECI, ils sont aujourd'hui abandonnés par la CIE et les pouvoirs publics. Leur dégradation s'en est suivie. Par manque de subventions, plusieurs services et équipements ne fonctionnent plus. Les équipements sanitaires sont constitués d'un Centre de Santé Urbain (CSU) est d'une infirmerie tous dans un état de délabrement avancé. La pénibilité des conditions de travail consécutive à l'état du CSU (photo 4) a même fait déménager les services du médecin-directeur dans une salle obtenue au collège moderne.

**Photo 4 : La salle d'hospitalisation du CSU de Kossou**



*Cliché : Auteurs, septembre 2018*

Cette image du plafond de la salle d'hospitalisation du CSU soutenu par un échafaudage de fortune est expressive de l'état de déliquescence des équipements à Kossou.

***- Des services publics et privés insuffisants***

Les services à Kossou se limitent à l'administration publique et aux secteurs d'approvisionnement en eau et en électricité. L'administration publique comprend 5 services : administration territoriale, ressources halieutiques, défense, santé et éducation-formation. Cette dernière est la plus importante en termes de représentativité. L'approvisionnement en eau et en électricité est assuré respectivement par la SODECI et la CIE. A Kossou, l'alimentation en eau potable et en électricité date de 1972 dont les réseaux ne couvraient que le quartier Cité. C'est bien plus tard qu'ils ont été étendus aux autres quartiers, plus précisément en 2004 en ce qui concerne l'électricité. Le linéaire d'eau potable est de 18 770 m avec 622 abonnés. Quant à la CIE, elle enregistre 369 abonnés. Toutes les résidences de la Cité étant abonnées à la CIE et à la SODECI, les non-abonnés s'observent aux Deux Plateaux et à Krambonou. Les enquêtés, à 30%, imputent la déliquescence des infrastructures et équipements de premier contact de Kossou à la non-assistance des autorités étatiques et du District Autonome de Yamoussoukro. A ce titre, ils soutiennent que la canalisation principale qui dessert Kossou en eau potable est défectueuse. Pour 20% d'entre eux, le retard de modernisation de Kossou est lié à l'insignifiance des actions de la part du barrage. A 16,87%, les enquêtés remettent en cause l'autochtonie des villageois qui expliquerait leur faible implication dans les actions de développement et de leur paupérisation. Cette situation se traduit par les branchements anarchiques d'eau et d'électricité, par l'usage d'autres sources alternatives telles que la lampe tempête, le feu de bois et les puits. En somme, cela dénote du faible impact socio-économique du barrage.

### **3. Discussion**

La réalisation du barrage de Kossou a suscité espoirs chez les populations environnantes du site. Les domaines d'activités censés éclore sont entre autres la pêche, l'agropastoralisme, le tourisme, l'industrie et le développement urbain (HAUHOUAUT, 2002, p. 191). La présente étude montre qu'un ½ siècle après, le barrage de Kossou n'a pratiquement pas impacté le village sur les terres duquel il est implanté. Ce faible impact donne lieu actuellement à un débat où pouvoir public et population impactée par le projet se rejettent les responsabilités.

Ainsi, d'un strict point de vue des effets du barrage de Kossou sur l'habitat, les premières réalisations qui étaient fondées, ont suscité un réel espoir, même si l'on déplore aujourd'hui leur caractère illusoire. A la différence de la Côte d'Ivoire, T. V. NGUYEN (2015, p. 1) montre qu'au Vietnam les grands barrages hydroélectriques impulsent des transformations (...) du paysage créant (...) un potentiel de développement exceptionnel. R. BRUNET et al. (1993, p. 61) ne disent pas le contraire quand ils soulignent que les barrages transforment l'environnement local et offrent souvent de beaux paysages et de nouvelles ressources touristiques. A ce niveau, on peut affirmer que la localité de Kossou avait bien amorcé son projet de modernisation avec le Cité EECI en 1972, à l'époque hypermoderne et le site de la « La Paillote », véritable attrait touristique. Les travaux de M. FOURNIER et al. (2016, p. 7) à travers le cas dans les Pyrénées où les nombreux barrages ont profondément modifié les règles de vie des vallées, permettent d'établir un parallèle avec le projet initial de Kossou. Ils ont été l'occasion de créer des routes, une activité nouvelle, modifier des itinéraires. Ils sont souvent un but ou un point de départ de randonnées estivales ou hivernales.

Au niveau socio-économique, le barrage de Kossou a entraîné une modification drastique de la composition des activités. Les prévisions des promoteurs du projet étaient reluisantes. Ainsi, avec la mise à eau du barrage, « L'AVB considère qu'avec une production estimée à 8 000 ou 10 000 T de poissons par an, il créerait 4 000 emplois permanents et 2 000 emplois indirects. Cela contribuerait à la stimulation de l'économie régionale. Pour y parvenir, l'AVB engage (...) un programme en 7 points. (...). Toutes ces actions ont demandé à l'Etat ivoirien (...) d'importants efforts financiers (...) En 1979, les résultats sont déjà appréciables : 7 500 tonnes de poisson (...) sont pêchées (...). Au cours de la même année, 2 379 pêcheurs opèrent sur le lac dont 40% d'étrangers (des Bozos originaires de Mopti au Mali). La forte présence des étrangers commence à produire quelques conflits avec les autochtones car face aux Bozos qui sont de véritables professionnels de la pêche, la concurrence est inégale. (A.A. HAUHOUAUT, 2002, p. 204) ». Cependant, A.A. HAUHOUOT (2002, p. 199) affirme que les projets initiés n'ont pas tous connu la réussite escomptée, l'aspect sociologique ayant quelque peu manqué dans les approches de l'étude. C'est le cas

de l'élevage qui a souffert de l'absence de tradition pour cette activité. L'une des raisons fut le non-respect total des engagements pris par le constructeur. C'est pourquoi, P. BAUD et al. (1995, p. 77) estiment que les barrages présentent certes de multiples avantages, mais provoquent aussi de nombreux inconvénients comme le déplacement de populations et la modification de l'écosystème.

Enfin, c'est sur le plan des infrastructures, des équipements que la localité de Kossou présente des insuffisances en termes de disponibilité et de qualité. A propos, les travaux de E.K. KOUADIO (2014, p.135) cités par C.D. GUY et al. (2019, p. 26) montrent que les localités extra-urbaines et les villages intra-communales bénéficient de peu d'intérêt. Ils restent les oubliés des programmes de développement. Le déficit est plus important dans les domaines de la santé, de l'adduction en eau potable et de l'électrification. Au niveau de l'école et des routes, les dysfonctionnements sont de niveaux variables. Et pourtant, ces localités se trouvent dans les périmètres communaux et donc couvertes par les budgets communaux. Elles devraient, de ce fait, bénéficier des avantages liés à ce statut. Pour la localité de Kossou, l'impact du barrage n'a pas constitué une exception. C'est pourquoi W. FISHER (2001, p. 125) affirme que si certains voient dans les barrages des objets de fierté nationale, des emblèmes de la volonté de modernisation du pays et de la capacité de l'homme à maîtriser la nature, ils sont pour d'autres des monuments à l'injustice sociale et au développement destructeur. C'est à juste titre que T.V. NGUYEN (2015, p.2) conclut que le succès d'implantation d'un grand barrage hydroélectrique soit lié à la capacité des décideurs à comprendre les interactions complexes entre systèmes écologiques et systèmes socioéconomiques.

## **Conclusion**

A la construction du barrage hydroélectrique de Kossou, les populations riveraines, singulièrement celles de Kossou, nourrissaient de grands espoirs de voir leur environnement et conditions de vie changer positivement. Le rêve était permis car les indicateurs de départ étaient effectivement encourageants. Les équipements et infrastructures à usage collectif mis en place pour l'exploitation du barrage présageaient d'une modernisation de l'ensemble de la localité. Il s'agit de la construction de deux cités (une pour les ouvriers et une pour les cadres), du bitumage de la voie principale reliant Toumbokro à Kossou, l'existence de commodités de luxe à cette époque (piscine, boîte de nuit), d'écoles maternelle et primaire climatisées, de distribution gratuite de manuels scolaires à chaque rentrée à tous les enfants de la localité, etc. Cette belle époque était soutenue par la présence de l'EECI, société d'Etat exploitante du barrage. En 1990, cette entreprise d'Etat est remplacée par une privée, la CIE. Cette dernière concourt très peu à la modernisation de Kossou. L'habitat est resté presque inamovible, les équipements sont tombés en désuétude, la paupérisation s'est accentuée et l'orpaillage y est devenu la principale

activité économique. Il ressort que le recul de cette localité est loin d'être le fait du barrage, mais plutôt de la non-appropriation des populations autochtones de leur devenir et d'un quasi-abandon des autorités. Le paysage de cette localité devenue chef-lieu de sous-préfecture en 2005 s'en est trouvé négativement impacté. Des actions vigoureuses sont nécessaires pour aider Kossou. Il revient donc à chaque acteur, autorités étatiques, District, CIE, et populations, de jouer son rôle.

### **Références bibliographiques**

BAUD Pascal, BOURGEAT Serge, BRAS Catherine, 1995, *Dictionnaire de géographie*, Hâtier, Paris, 432 p.

BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé, 1993, *Les mots de la Géographie, Dictionnaire critique*, Montpellier-Paris : GIP RECLUS-La Documentation Française, 3<sup>ème</sup> édition, 520 p.

CHOCAT Bernard, 2004 (octobre), « Les barrages sont-ils un bien pour l'environnement ? », "Méli-Mélo – Démêlons les fils de l'eau", LGCIE – INSA Lyon, 24 p.

FISHER William, 2001, « Grands barrages, flux mondiaux et petites gens », *Critique internationales*, N° 13, p. 123-138.

FOURNIER Matthieu, MESQUITA Johanna, MANGIN Alain, 2016, *Evaluation scientifique de l'impact de l'hydroélectricité dans le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises*, CNRS, France, 163 p.

HAUHOUOT Asseyo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire, 364 p.

Institut National de la Statistique (INS), 2014 (29.11), *RGPH 2014 : Résultats globaux*, secrétariat technique permanent du comité technique, 26 p.

KOUADIO Eugene Kra, 2014, « Gouvernance locale et qualité du développement dans les localités intra-communales », *Nouvelle Série, Sciences Humaines*, Vol.1 n°002, 1er Semestre, pp. 129-155.

LAMBIN Éric, 2004, « Impact environnemental des barrages », consulté le 20 mai 2020, URL : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Impact\\_environmental\\_des\\_barrages](http://fr.wikipedia.org/wiki/Impact_environmental_des_barrages)

LASSAILLY-JACOB Véronique, 1982, « Colonisation planifiée des rives du Lac de Kossou en Côte-d'Ivoire Centrale : la genèse d'un échec », *Économie rurale*, N°147-148, pp. 45-50.

Ministère des Travaux publics, des Transports, de la Construction et de l'Urbanisme (MTPTCU), 1980, *Ministère des Travaux publics, des Transports, de la Construction et de l'Urbanisme : Équipement et Transport : 1960-1980. Bilan et perspectives*, France, Maury Imprimeur S.A, 448 p.

NGUYEN VAN Thiet, 2015 (2 juillet), *Aménagements hydroélectriques et conséquences environnementales dans le Nord du Vietnam*, Thèse de Doctorat, Université Toulouse - Jean Jaurès, 307 p.